

COMMENT FINANCER LA FORMATION AU DEJEPS PROPOSÉE PAR FORMABAD ?

Quel que soit le mode financement, le candidat et la structure accueillante sont deux parties prenantes indissociables de la formation. Celle-ci ne peut se faire si l'une des deux parties est fragile. Il est donc préférable de gérer la préparation de l'entrée en formation le plus en amont possible. Les candidats peuvent, s'ils sont en situation professionnelle, envisager **un financement via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en contactant leur OPCO** (majoritairement AFDAS). D'autres dispositifs peuvent être mobilisés selon les politiques nationales et territoriales du moment et le profil de chaque candidat.

Les demandeurs d'emploi devront s'adresser au Pôle Emploi ou à leur mission locale.

Le financement d'actions de formation professionnelle demeurant complexe il est fortement conseillé de débiter les démarches très en amont du dépôt du dossier d'inscription.

EN SAVOIR PLUS SUR LE DEJEPS

La fiche RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36252/>

L'arrêté de la mention badminton du DEJEPS

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045114144>

L'offre de formation au DEJEPS sur le site internet de la FFBaD

<https://www.ffbad.org/espaces-dedies/encadrement/entraîneurs/formations-professionnelles/dejeeps/>

Pour toutes vos questions ou démarches sur la formation

Contactez Formabad, le secteur formation de la FFBaD :

- | | |
|-----------------------|---|
| • Pauline PEN | • Morgane GUILLOUET (référent Handicap) |
| • 01 49 21 09 44 | • 01 49 21 17 52 |
| • formation@ffbad.org | • morgane.guillouet@ffbad.org |



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07

www.ffbad.org

www.ffbad.org



DEJEPS*

Spécialité perfectionnement sportif, mention Badminton

*Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

QU'EST-CE QUE LE DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION BADMINTON ?

C'est un diplôme professionnel de **niveau 5** du ministère chargé de la jeunesse et des sports, inscrit au RNCP.

Exemples de métiers actuels possibles seuls ou en combinaison : entraîneur de club, agent de développement, coordonnateur de projet, coordonnateur sportif de club, etc.

Le diplôme comprend **4 Unités Capitalisables (UC)** :

- UC 1 : être capable de concevoir un projet d'actions.
- UC 2 : être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'actions.
- UC 3 : être capable de conduire une démarche de perfectionnement en badminton.
- UC 4 : être capable d'encadrer le badminton en sécurité.

COMMENT OBTENIR LE DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION BADMINTON ?

Par la voie de la formation

Une formation au DEJEPS comprend **700 heures en centre et 500 heures d'alternance**, c'est-à-dire de mise en situation professionnelle d'activités de niveau DEJEPS. Les temps de formation sont mis en œuvre soit par semaines bloquées soit par jours bloqués chaque semaine (selon l'OF).

Pour entrer en formation il faut satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) qui sont :

- être capable de justifier d'une pratique compétitive de premier classement fédéral minimum avec une attestation délivrée par le directeur technique national du badminton ou son représentant ;
- justifier d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel en badminton de deux saisons sportives minimum, avec une attestation délivrée par le responsable de la ou des structures.

Le titulaire de l'un des diplômes suivants est dispensé de la vérification des EPEF : BEES1 mention badminton, BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "activités physiques pour tous", CQP animateur de badminton, Animateur bénévole 2, Entraîneur bénévole 1. Est également dispensé de cette vérification le sportif de haut niveau en badminton inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'expérience)

Vous possédez une expérience d'**au moins 12 mois et 1 607 heures** dans des activités du DEJEPS. **Consultez le site internet de la FFBaD, rubrique VAE** puis suivez une procédure spécifique basée sur l'exploration de votre expérience. Il est possible d'obtenir tout ou partie du diplôme.

Attention : un parcours VAE n'a rien à voir avec un parcours de formation traditionnel.

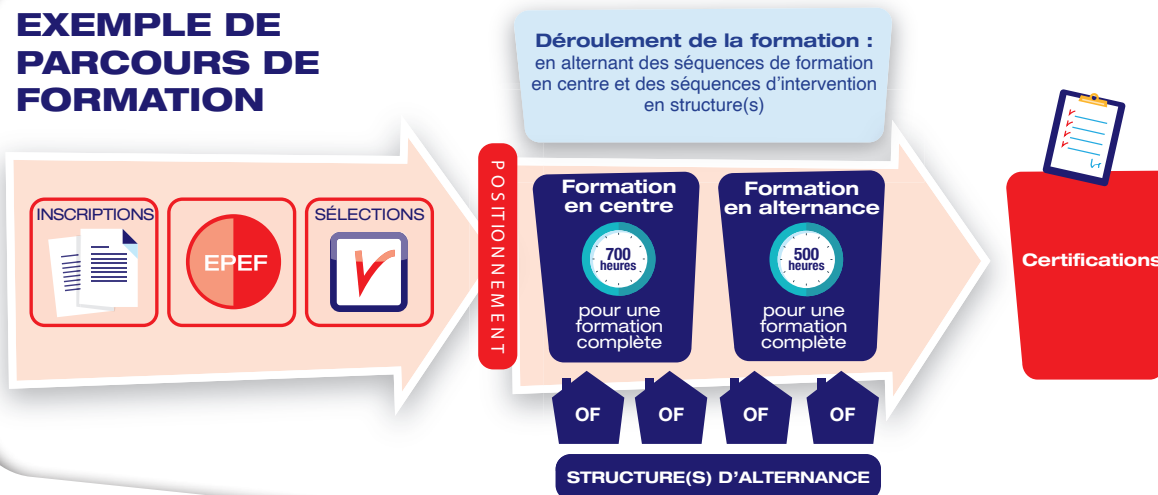
POURQUOI OBTENIR LE DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION BADMINTON ?

- Vous souhaitez **acquérir et développer vos compétences** dans l'encadrement du badminton, **la formation et le développement de structure.**
- Vous souhaitez vous **professionnaliser dans le badminton.**

LES GRANDS DOMAINES DE COMPÉTENCE VISÉS

- Il encadre des publics spécifiques dans tout type de pratique du badminton.
- Il encadre des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation.
- Il participe à la construction du projet et à la direction de la structure et coordonne une équipe de bénévoles et/ou de professionnels.

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



OF : organisme de formation

EPEF : exigences préalables à l'entrée en formation

BEES : brevet d'Etat d'éducateur sportif

RNCP : répertoire national des certifications professionnelles